

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE  
TENUE, LUNDI, LE 13 JUIN 2022, À 12 H 10, PAR  
VISIOCONFÉRENCE**

---

**PRÉSENCES :**

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Yves Bélanger	La Macaza
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac Saguay
M. Francis Corbeil	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
Mme Vicki Emard	Labelle, La Conception
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Denis Lacasse	Rivière-Rouge
Mme Francine Létourneau	Nominingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

**ABSENCE :**

M. Steven Larose	Arundel, Huberdeau, Montcalm
------------------	------------------------------

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 12 h 10, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RATIFICATION : ACHAT D'UNE CAMIONNETTE**
4. **OCTROI DE CONTRAT**
  - 4.1. **Disposition et recyclage de matelas**
  - 4.2. **Achat d'une excavatrice (pelle mécanique)**
5. **ENDROIT ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

**R.4067  
22.06.13**

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**3. RATIFICATION : ACHAT D'UNE CAMIONNETTE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'urgence de remplacement de la camionnette F-250, année 2011, dû à un bris mécanique sévère.

**CONSIDÉRANT QUE** la RIDR a fait un appel d'offre sur invitation à deux fournisseurs, pour effectuer l'acquisition d'une camionnette trois quart de tonnes.

**Sur une proposition de M. Denis Lacasse, il est résolu :**

**R.4068  
22.06.13**

De ratifier l'achat d'une camionnette GMC, année 2019, 48 900 km, modèle Sierra K2500, au coût de 54 995 \$ plus les taxes applicables, la somme requise a été prise dans la réserve – équipement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **4. OCTROI DE CONTRAT**

##### **4.1. Disposition et recyclage de matelas**

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2022-420, pour la disposition et le recyclage de matelas. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le mardi 31 mai 2022, à 11 h.

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Prix unitaire (taxes incluses)</b>
Matt Canada	Pas soumissionner
Recyc-Matelas Inc.	11,78 \$

Après étude et analyse de la soumission.

**Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :**

**R.4069  
22.06.13**

D'octroyer le contrat à Recyc-Matelas pour la saison 2022, pour un prix unitaire (taxes incluses) de 11,78 \$ par unité.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

##### **4.2. Acquisition d'une excavatrice (pelle mécanique)**

Dans le cadre de l'appel d'offres S2022-800, pour l'achat d'une excavatrice (pelle mécanique) de marque John Deere modèle 350P ou l'équivalent, en considérant en échange l'excavatrice John Deere, modèle 350DLC, année 2007, 14 000 heures. L'ouverture a eu lieu, le mardi 7 juin 2022, à 10 h 01, au bureau de la Régie.

<b>Nom des soumissionnaires</b>	<b>Prix taxes incluses</b>
Toromont Cat	628 463,25 \$
Brandt	Non-conforme

Après étude et analyse des critères demandés et de la conformité des soumissions reçues.

**Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :**

**R.4070  
22.04.04**

D'octroyer le contrat à Toromont Cat pour l'achat d'une excavatrice (pelle mécanique) Cartepillar, modèle 336-08, année 2022 pour un prix de 668 704,50 \$ et la vente de l'excavatrice John Deere, 350 DLC pour un prix de 40 241,25 \$ pour un montant net de 628 463,25 \$ toutes taxes incluses, et ce, conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt # 54 par le MAMH.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## 5. ENDROIT ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 12 et 13 du règlement #47 permettent de modifier par résolution l'endroit, l'heure et la date des assemblées du conseil.

**Sur une proposition de M. Yves Bélanger, il est résolu :**

R.4071  
22.06.13

Que la prochaine séance aura lieu à Tricentris, au 651 chemin Félix Touchette, à Lachute, à 16 h 30, le 20 juillet 2022.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.4072  
22.06.13

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Vicki Emard propose la levée de la séance à 12 h 14.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

*Frédéric Broué*

Président

---

*Marc Forget*

Directeur général et secrétaire-trésorier

---